

COMMENT S'INSCRIRE DANS UNE FORMATION SYNDICALE ?

TUTO ET EXPLICATIONS

DIFFERENTS DROITS ET COURRIERS EN FONCTION DE VOTRE SITUATION :

Des accords collectifs plus avantageux que les textes en vigueur existent-peut-être dans votre champ professionnel, renseignez-vous auprès de votre syndicat ou de votre fédération. Nous encourageons les syndicats à négocier un accord sur la formation, l'UD CGT 86 peut vous y aider.

Salariés « de droit privé », c'est-à-dire autre que fonctionnaires : Commerce, Industrie, Pôle Emploi, etc...

 **Fiche : Salarié du secteur privé**

Fonctionnaires d'état : rattachés à un ministère par exemple : Education Nationale, Budget, Intérieur, Justice

 **Fiche : Agents de la fonction publique**

Agents de la fonction publique territoriale : rattachés à une collectivité territoriale par exemple : Commune, Département, Région

 **Fiche : Agents de la fonction publique**

Agents de la fonction publique hospitalière : rattachés à des établissements publics de santé ou sociaux ou médico-sociaux : hôpitaux, maisons de retraite, établissements relevant de l'aide sociale à l'enfance, les établissements pour handicapés ou inadaptés

 **Fiche : Agents de la fonction publique**

Pour les salariés privés d'emploi ou intérimaires, des droits existent, contacter l'UD CGT 86 pour de plus amples informations.

SALARIE DU SECTEUR PRIVE

Formation dans le cadre d'un CFESS *

En cas d'accord collectif dans l'entreprise, n'oubliez pas de vous y référer !

Etapes à suivre :

1. Le responsable à la formation du syndicat s'enquiert des places disponibles dans le stage.
Règle générale : pas plus de 4 stagiaires d'un même syndicat sur un stage afin de favoriser les échanges interprofessionnels.
2. Le salarié dépose sa demande de congés auprès de son employeur.
3. En parallèle (et sans attendre l'accord de l'employeur), le syndicat envoie son inscription à l'UD CGT 86.
4. L'employeur autorise le congé
5. L'UD envoie une convocation au stagiaire ainsi que la facture au syndicat.
6. La formation se tient, l'UD remet une attestation au stagiaire. La facture sera transmise au stagiaire pour transmission au syndicat. Le montant du stage sera dû sauf impossibilité justifiée (arrêt maladie par exemple)
7. Le salarié remet l'attestation de présence à son employeur

* CFESS : Congé de Formation Economique Sociale et Syndicales

DETAIL DES ETAPES DE LA PROCEDURE SECTEUR PRIVE

(Pour une inscription en formation syndicale dans le cadre d'un CFESS)

Code couleur sur ce que chacun doit faire :

Le salarié	L'UD CGT 86	L'employeur ou le financeur	Le syndicat du salarié
------------	-------------	-----------------------------	------------------------

Qui	Quoi	Délais	Documents requis
Le salarié à son employeur	Envoi de la demande de congé de formation	Plus d'un mois avant la date du début de la formation	Modèle de courrier sur le site confédéral de la formation signé ou mail avec accusé de réception adressé à l'employeur.
Le syndicat du salarié	Inscrit le stagiaire auprès de l'UD CGT 86		Inscription auprès de l'UD Modèle de courrier sur le site confédéral de la formation.
L'UD CGT 86	Confirmation de la réception de la demande d'inscription	Visible sur le site	Envoi un mail de confirmation d'inscription Envoi la convocation environ 2 semaines avant la tenue de la formation
L'employeur au salarié	Autorisation de congé	Une semaine après réception de la demande	Un écrit (sans réponse sous 8 jours, le code du travail considère que l'absence pour formation est acceptée par défaut)
Le syndicat du salarié à l'UDCGT 86	Facture du stage	Règlement	Le syndicat transmet le règlement à l'UD au plus tard pour le premier jour de tenue du stage.
Tenue de la session	Attestation de formation	Dernier jour de formation	Remise des attestations de présence par les animateurs aux stagiaires.
Le salarié à l'employeur	Remise de l'attestation de présence	Dès le retour de la formation	Attestation de présence

AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Formation dans le cadre d'un CFS *

En cas d'accord collectif, n'oubliez pas de vous y référer !

Si les textes régissant les droits des trois versants de la fonction publique (d'Etat, territoriale et hospitalière) diffèrent, la procédure de demande est commune. Les courriers seront en revanche différents, vous les trouverez sur le site de la formation syndicale CGT : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr/index.php/droit-formation/les-textes/texte-de-base>

Etapes à suivre :

1. Le responsable à la formation du syndicat s'enquiert des places disponibles dans le stage.
Règle générale: pas plus de 4 stagiaires d'un même syndicat sur un stage afin de favoriser les échanges interprofessionnels.
2. Le salarié dépose sa demande de congés auprès de son employeur.
3. En parallèle (et sans attendre l'accord de l'employeur), le syndicat envoie son inscription à l'UD CGT 86.
4. L'employeur autorise le congé (A défaut de réponse à la demande de congé au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage, il est réputé accordé).
5. L'UD envoie une convocation au stagiaire ainsi que la facture au syndicat.
6. La formation se tient, l'UD remet une attestation au stagiaire. La facture sera transmise au stagiaire pour transmission au syndicat. Le montant du stage sera dû sauf impossibilité justifiée (arrêt maladie par exemple)
7. Le salarié remet l'attestation de présence à son employeur

* CFS : *Congé de Formation Syndicale*

DETAIL DES ETAPES DE LA PROCEDURE SECTEUR PUBLIC

(Pour une inscription en formation syndicale dans le cadre d'un CFS *)

Code couleur sur ce que chacun doit faire :

Le salarié	L'UD CGT 86	L'employeur ou le financeur	Le syndicat du salarié
------------	-------------	-----------------------------	------------------------

Qui	Quoi	Délais	Documents requis
Le salarié à son employeur	Envoi de la demande de congé de formation	Plus d'un mois avant la date du début de la formation	Modèle de courrier sur le site confédéral de la formation signé ou mail avec accusé de réception adressé à l'employeur
Le syndicat du salarié	Inscrit le stagiaire auprès de l'UDCGT86	En parallèle de la demande d'autorisation d'absence faite à l'employeur	Inscription auprès de l'UD Modèle de courrier sur le site confédéral de la formation
L'UD CGT 86	Confirmation de la réception de la demande d'inscription	Visible sur le site	Envoi un mail de confirmation d'inscription Envoi la convocation environ 2 semaines avant la tenue de la formation
L'employeur au salarié	Autorisation de congé	Une semaine après réception de la demande	Un écrit (A défaut de réponse à la demande de congé au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage, il est réputé accordé.)
Le syndicat du salarié à l'UDCGT 86	Facture du stage	règlement	Le syndicat transmet le règlement à l'UD au plus tard pour le premier jour de tenue du stage.
Tenue de la session	Attestation de formation	Dernier jour de formation	Remise des attestations de présence par les animateurs aux stagiaires.
Le salarié à l'employeur	Remise de l'attestation de présence	Dès le retour de la formation	Attestation de présence

* CFS : Congé de Formation Syndicales

